



# PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes, le 27 juillet 2020

### **CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : BILAN DE LA SEMAINE N° 30**

Le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés en 2020 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à se responsabiliser davantage et à adopter le bon comportement sur les routes.

Des nombreux comportements inadaptés et dangereux sont toujours constatés sur les routes. Durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé à la verbalisation des comportements suivants :

- 106 excès de vitesses ou vitesses excessives ;
- 8 faits de conduites sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 6 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 14 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 6 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 8 faits de conduites sans permis de conduire ;
- 8 refus de priorité.

19 véhicules ont été immobilisés par les forces de l'ordre en raison d'infractions graves au code de la route.

35 permis de conduire ont fait l'objet d'une suspension administrative de leur permis de conduire.

\*\*\*

## **Grand tourisme à moto**

Se déplacer à moto sur de longs trajets peut être très agréable pour les amateurs de grand tourisme. La Sécurité routière vous donne des conseils pour que cette expérience soit la plus sûre possible.

### **Les longs trajets**

Vitesse, vent, froid, bruit, position, vigilance : rouler à moto épuise beaucoup plus vite que de rouler en voiture. Multipliez les pauses, prenez votre temps et ne roulez pas plus de kilomètres par jour que ce que vous vous êtes fixé.

La vitesse moyenne du motocycliste sur une journée dépend de nombreux facteurs dont :

- les conditions météo ;
- l'environnement ;
- la durée du voyage (un ou plusieurs jours);
- l'expérience, la fatigue, la motivation du conducteur ou de la conductrice ;
- le trafic routier ;
- etc.

### **Conseils pratiques**

Pour voyager l'esprit léger et en toute sécurité, pensez à vérifier que :

- la pression et l'équilibre des pneus ont été faits ;
- les freins ainsi que les niveaux des liquides ont été vérifiés ;
- votre équipement est aux normes européennes ;
- Vous avez une protection contre les intempéries (vent, pluie, neige, etc.)



# Annonce des contrôles routiers

Afin de renforcer la prévention de l'insécurité routière et de sensibiliser un maximum d'usagers de la route, le préfet de l'Aube annonce un certain nombre de contrôles routiers pour la semaine à venir.

Date des contrôles	Période des contrôles	Secteurs des contrôles
<i>Zone Police Nationale</i>		
Mercredi 29 juillet 2020	Matin	Avenue du Lieutenant Michel Taittinger à St – Parres Aux – Tertres
Samedi 01 août 2020	Après-midi	RD 610 à St-Parres Aux- Tertres
<i>Zone Gendarmerie Nationale</i>		
Lundi 27 juillet 2020	Matin	Secteur – RD 442– St Flavy – Echemine
Mardi 28 juillet 2020	Après-midi	D 677 – Lavau – Arcis
Jeudi 30 juillet 2020	Matin	D 619 – Bar– sur– Aube – Vendevre
Jeudi 30 juillet 2020	Après-midi	D 960 – Rouilly Sacey – Val D'Auzon
Samedi 01 août 2020	Matin	D 211 – St Benoît – Planty

## Contact presse

Florence GOGIEN  
Tél : 03 25 42 36 74  
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube  
Tél : 03 25 42 35 00  
2, rue Pierre LABONDE  
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex  
[www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr)

 @Prefetaube  
 @Prefet10